

AOO N°01 CT /SNRT/2016

REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT PARVENUES A LA SNRT PARVENUS DANS LES DELAIS STIPULES AU CAHIER DES CHARGES

N°Lot	Questions	Réponses
Lot 02 Court-métrage	Nous souhaitons soumettre la candidature d'un court-métrage dans le cadre de votre actuel appel d'offre. Seulement, sa durée est estimée à 26 minutes. Est-ce possible ?	Comme est bien précis dans les trois documents publiés, la durée du Court Métrage est précisée entre 7 et 20 minutes au maximum.
Lot 01 Long métrage	Nous nous préparons à répondre à l'appel d'offre N°01CT/SNRT/2016, nous voudrions juste savoir s'il y a moyen d'avoir le devis en fichier Excel pour qu'on puisse le remplir correctement.	Prière de trouver la version Excel du devis Cinéma. Il est à noter l'obligation pour chaque concurrent de refaire les calculs et de s'assurer par ses soins de leur exactitude. L'exactitude des calculs des devis revêt de la responsabilité exclusive des soumissionnaires. -Fichier Annexe (à Télécharger dans : Rubrique FAQ sur www.e-depot.snrt.ma)-
Lot 01 Long métrage	Notre film est en postproduction est-ce qu'on doit déposer une copie du film même s'il n'est pas mixé et étalonné ou juste le dossier en papier	Il serait souhaitable de déposer un pré-montage assez représentatif du film.
Lot 01 Et Lot 02	Parmi l'objet du règlement de consultation de l'appel d'offres N°01CT/SNRT/2016 figure le pré-achat des droits de diffusion du film à produire. Or dans l'offre financière vous avez mentionné que le plan de financement n'est pas exigé si le film cinématographique est déjà finalisé et prêt .Est ce qu'on peut participer à cet appel d'offres avec un film ou court métrage déjà produit ou bien on doit soumissionner pour produire des films ou court métrages nouveaux comme il est indiqué dans les modalités de versement de l'article 6 du CPS (paiement de 50% à la fin du tournage et 50% à la fin de la postproduction).	Les projets à soumettre doivent se conformer aux dispositions de l'AOO.